

## OBJECTIFS

---

- **Acquérir** les connaissances juridiques indispensables sur la Loi Pinel

## NIVEAU & PUBLIC

---

### ESSENTIEL

Tout public

**Prérequis** : aucun

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

---

**Durée** : 1 jour (soit 8 heures)

**Moyens pédagogiques** : Cas pratiques - Support pédagogique  
Quiz d'évaluation finale, exercices

**Matériel nécessaire** : vidéo projecteur, paper-board

**Effectif maximum** : 20

## INTERVENANT(S)

---

**Formateur** : Professionnel expérimenté en transmission  
des fonds de commerce et d'entreprise

*Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM*

## TARIFS

---

**Adhérent FNAIM** : 220 € HT

**Non Adhérent FNAIM** : 320 € HT

## PROGRAMME

---

### I - LES DIFFÉRENTS CONTRATS DE LOCATION

- Le bail dérogatoire L145-5
- La Convention d'Occupation Précaire et le droit de présentation
- Le Bail Commercial (rappel des principes)

### II - LES NOUVEAUTÉS DU BAIL COMMERCIAL

- Résiliation triennale
- L'ILC ou ICC, L145-38
- Commission Départementale de Conciliation
- Règles de déplaçonnement et limitation des augmentations
- Etat des lieux
- Répartition des charges
- Droit de préférence
- Formalisme du congé

### III - LE DROIT DE PRÉEMPTION

- Les nouveautés
- Visibilité des locaux vacants
- Contrat de revitalisation

### IV - DISPOSITIONS DIVERSES

- Statut d'artisan
- L'entreprise individuelle, l'EIRL et le statut d'auto entrepreneur
- L'aménagement commercial
- FISAC